

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, 04 AVRIL 2022 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault

MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1
Vicky Bombardier, siège 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany Boyer, siège no 4
Dany St-Amant, siège 5
Julien Bussièrès, siège 6

ABSENTS

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 7 mars 2022
 - Séance extraordinaire du 21 mars 2022
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de mars 2022
- 6. COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Aucun
- 7. URBANISME**
 - 7.1 Entente d'adhésion au service PerLE
 - 7.2 Signature et paiement pour le dépôt d'une demande de certificat d'autorisation
- 8. ADMINISTRATION**
 - 8.1 Autorisation de destruction de documents

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.2 Demande de fermeture des bureaux administratifs - Vacances estivales et congés fériés
- 8.3 Dépôt du rapport de la Commission municipale du Québec - Audit de conformité
- 8.4 Indemnisation du kilométrage pour les employés et les élus de la Ville de Valcourt
- 8.5 Nomination au conseil d'administration de l'OBNL Les Amis du Mont Valcourt
- 8.6 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 8.7 Programme Trio étudiants Desjardins pour l'emploi - Édition 2022
- 8.8 Embauche - Ménage à l'hôtel de ville
- 8.9 Adoption du règlement 641-1 amendant le règlement 641 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Valcourt
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 Demande d'appui pour le projet de la Maison des aînés
- 9.2 Demande de financement - Maison des Aînés
- 9.3 Demande d'appui - Fonds d'initiatives culturelles (FIC)
- 9.4 Marche dans le cadre du Jour de la Terre
- 9.5 Course de Bombardier Produits Récréatifs (BRP)
- 9.6 Demande d'appui de V2030 - Projet du parc Champêtre
- 9.7 Demande d'autorisation d'empiètement sur la voie publique - Ride de Filles
- 9.8 Demande d'appui - Organisme IRIS-Estrie
- 9.9 Demande de commandite - Expo Richmond
- 9.10 Demande de don pour la Fondation québécoise du cancer - Déjeuner du directeur (SQ)
- 10. LOISIRS**
- 10.1 Congrès en loisirs de l'AQAIRS
- 10.2 Grande Marche - Le Grand Défi Pierre Lavoie
- 10.3 Adhésion annuelle au Conseil Sport Loisir de l'Estrie
- 11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX**
- 11.1 Renouvellement de l'adhésion au Réseau Environnement
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 12.1 Dépôt du rapport sur la gestion contractuelle
- 13. VARIA**
- 13.1 Semaine nationale de la santé mentale
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

095-22-04-04

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

ADOPTÉE

096-22-04-04

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MARS 2022

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 mars 2022 et la séance extraordinaire du 21 mars 2022, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022 soit accepté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2022 soit accepté.

ADOPTÉE

097-22-04-04

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 31 mars 2022 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre en conséquence les chèques de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 209 731.28 \$ (deux cent neuf mille sept cent trente et un dollars et vingt-huit sous).

Certificat de disponibilité de crédits

Gerson Saenz, trésorier

Date

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADOPTÉE

098-22-04-04

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER,
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la liste des correspondances, telle que
proposée

ADOPTÉE

099-22-04-04

ENTENTE D'ADHÉSION AU SERVICE PERLE

ATTENDU QUE le Ministre du Travail, l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyens et aux entreprises, sur tout le territoire du Québec, un guichet unique multiservice afin de leur permettre un accès simplifié à des services publics;

ATTENDU QUE le ministre a pour fonction de développer une approche intégrée de la prestation de services publics de façon à en assurer l'efficacité et d'offrir des services de renseignements et de références qui facilitent les relations entre l'État et les citoyens et les entreprises;

ATTENDU QUE les parties accordent une grande importance à la diminution des démarches administratives auxquelles les entreprises sont confrontées et qu'elles désirent améliorer la prestation de services pour les entreprises;

ATTENDU QUE PerLE est un service interactif Web qui permet aux entreprises de générer une liste de permis, licences et certificats d'autorisation requis des

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

gouvernements fédéral, provincial et des municipalités et qu'il est intégré au Portail gouvernemental de services ;

ATTENDU QUE le ministre peut conclure des ententes particulières avec les villes et municipalités locales situées sur le territoire du Québec afin qu'elles adhèrent au service PerLE;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil autorise monsieur le maire Pierre Tétrault et madame Karine Boucher, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente concernant le service PerLE.

ADOPTÉE

100-22-04-04

SIGNATURE ET PAIEMENT POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

ATTENDU QU'il est nécessaire de déposer une demande de certificat d'autorisation auprès de la Municipalité du Canton de Valcourt pour une demande de changement d'usage (Entreposage et concassage des résidus de béton et d'asphalte au site Carpentier);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser monsieur Joey Savaria ou à défaut madame Lydia Laquerre, à signer la demande de certificat d'autorisation pour le lot 1 823 458 situé au 4111, rue Carpentier, Municipalité du Canton de Valcourt.

D'autoriser le service de la trésorerie à procéder au paiement des frais de 25.00 \$ pour le dépôt de cette demande.

ADOPTÉE

101-22-04-04

AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

ATTENDU QUE tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents, selon l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., c.A-21.1)

ATTENDU QUE cette même loi (à l'article 13) prévoit que, sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

ATTENDU QUE le greffier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil ou sur l'ordre d'un tribunal, tel que mentionné aux articles 87 et 88 de la *Loi sur les cités et villes*;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la liste de destruction des archives préparée par madame Geneviève Crytes, archiviste chez Gestar inc., datée du 11 mars 2022, et d'autoriser la greffière à procéder à la destruction de ces documents.

ADOPTÉE

102-22-04-04

DEMANDE DE FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS - VACANCES ESTIVALES ET CONGÉS FÉRIÉS

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt autorise la fermeture des bureaux de l'Hôtel de ville et de l'Aréna les jours suivants :

Période des vacances estivales
Fermeture du 18 juillet au 05 août 2022 (inclusivement)

Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération
Fermeture le jeudi 23 juin 2022 de 13h à 16h30, le 24 juin 2022 toute la journée, le jeudi 30 juin 2022 à 13h à 16h30 et le vendredi 1^{er} juillet 2022 toute la journée.

ADOPTÉE

103-22-04-04

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - AUDIT DE CONFORMITÉ

ATTENDU la transmission du rapport d'audit de conformité concernant la transmission des rapports financiers, en vertu de l'article 86.7 de la *Loi sur la Commission municipale*;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 86.8 de la Loi, le rapport d'audit doit être déposé à la première séance du Conseil qui suit sa réception;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

De déposer l'audit de conformité sur la transmission des rapports financiers. Le Conseil municipal de la Ville de Valcourt en prend acte.

ADOPTÉE

104-22-04-04

INDEMNISATION DU KILOMÉTRAGE POUR LES EMPLOYÉS ET LES ÉLUS DE LA VILLE DE VALCOURT

ATTENDU les articles 21.4 et 25.4 du Manuel des cadres et professionnels et du Manuel de l'employé, qui prévoient une indemnisation du kilométrage selon le tarif décrété par le Conseil du Trésor;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De décréter que le taux de remboursement du kilométrage est de 0.520 \$ du kilomètre pour l'année 2022.

ADOPTÉE

105-22-04-04

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OBNL LES AMIS DU MONT VALCOURT

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer madame Marie-Claire Tétreault représentante de la Ville de Valcourt au conseil d'administration de l'OBNL Les Amis du mont Valcourt, pour un poste d'observatrice.

ADOPTÉE

106-22-04-04

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

ATTENDU QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

ATTENDU QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

ATTENDU QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

ATTENDU QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

ATTENDU QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée en tant que telle;

De hisser le drapeau arc-en-ciel au mât de l'hôtel de ville, en soutien à la communauté LGBTQ+.

ADOPTÉE

107-22-04-04

PROGRAMME TRIO ÉTUDIANTS DESJARDINS POUR L'EMPLOI - ÉDITION 2022

ATTENDU QUE le Trio étudiant Desjardins pour l'emploi vise à permettre à des jeunes d'acquérir une expérience de travail dans leur région. Le projet amène aussi à encourager l'embauche de jeunes par les entreprises du milieu et à contrer l'exode des jeunes vers les grands centres;

ATTENDU QUE la proposition suggérée du Carrefour jeunesse Emploi, pour la saison 2022, est de 40 jeunes et représente un montant total de 13 480 \$ pour l'ensemble des municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'adhésion de la Ville de Valcourt, au programme

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Trio étudiant Desjardins pour l'emploi, telle que proposée par le Carrefour jeunesse Emploi, pour la saison estivale 2022;

QUE la participation de la Ville de Valcourt représente un montant de 3 370 \$, soit 10 jeunes à 337.00 \$ par jeune;

QUE le Conseil municipal délègue madame Karine Boucher, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt le protocole d'entente entre les Caisses Desjardins du Centre du Val-Saint-François, la Ville de Valcourt, les municipalités participantes et le Carrefour jeunesse-emploi de Johnson.

ADOPTÉE

108-22-04-04

EMBAUCHE - MÉNAGE À L'HÔTEL DE VILLE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De procéder à l'embauche de mademoiselle Julia-Rose Côté, pour effectuer les travaux de nettoyage à l'hôtel de ville, au taux de 20 \$ de l'heure.

D'autoriser madame Jacinthe Charron, adjointe à la direction générale et responsable des communications, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, le contrat de travail.

ADOPTÉE

109-22-04-04

ADOPTION DU RÈGLEMENT 641-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT 641 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE VALCOURT

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt du projet de règlement ont été faits lors de la séance du 21 mars 2022;

ATTENDU QU'un avis public a été publié le 22 mars 2022, conformément aux dispositions de la Loi;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

D'adopter le règlement numéro 641-1 amendant le règlement 641 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Valcourt.

Ce règlement a pour objet de prévoir les sanctions en cas de non-respect des règles du code d'éthique et de déontologie.

Copie de ce règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Une copie du règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

110-22-04-04

DEMANDE D'APPUI POUR LE PROJET DE LA MAISON DES AÎNÉS

ATTENDU la demande de subvention de la Maison des aînés, dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU QUE le projet consiste en l'ajout d'une balançoire et d'un gazébo sur le site où est située la Maison des aînés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer la Maison des aînés dans sa demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François.

ADOPTÉE

111-22-04-04

DEMANDE DE FINANCEMENT - MAISON DES AÎNÉS

ATTENDU le dépôt du projet de construction d'un pavillon extérieur (gazébo) par la Coopérative d'habitation de Valcourt;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur des loisirs ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer à la Coopérative d'habitation de Valcourt (Maison des aînés) une subvention de 15 000 \$ répartie sur deux ans, soit une somme de 7 500 \$ pour l'année 2022 et une de 7 500 \$ pour l'année 2023.

ADOPTÉE

112-22-04-04

DEMANDE D'APPUI - FONDS D'INITIATIVES CULTURELLES (FIC)

Monsieur Lacroix quitte la salle lors de la présentation et du vote.

ATTENDU QUE dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles (FIC), le Groupe Média régional Val-Ouest est partenaire avec le bédéiste Serge Ferrand dans le cadre du projet « Je dessine mes rêves »;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer la demande de financement du Groupe Média régional Val-Ouest, dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles (FIC).

ADOPTÉE

113-22-04-04

MARCHE DANS LE CADRE DU JOUR DE LA TERRE

ATTENDU la demande de monsieur Nicolas Busque, concernant la tenue de la marche pour le Jour de Terre, qui aura lieu dans les rues de Valcourt le 22 avril 2022, selon le trajet soumis ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la tenue de la marche pour le Jour de la Terre dans les rues de Valcourt le 22 avril 2022, selon le plan soumis, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les participants devront s'assurer de traverser les voies publiques aux traverses piétonnières prévues à cette fin et lorsque possible demeurer sur les pistes cyclables afin de ne pas nuire à la circulation.

ADOPTÉE

114-22-04-04

COURSE DE BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS (BRP)

ATTENDU la demande de Bombardier Produits Récréatifs (BRP), pour la tenue de la course annuelle à Valcourt, le dimanche 29 mai 2022;

ATTENDU QU'une seconde version du trajet urbain a été déposée pour approbation au Conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la tenue de la course annuelle de Bombardier Récréatifs (BRP) sur le territoire de la Ville de Valcourt, le dimanche 29 mai 2022, selon la seconde version des trajets soumis, lesquels sont annexés à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

115-22-04-04

DEMANDE D'APPUI DE V2030 - PROJET DU PARC CHAMPÊTRE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer la demande d'aide financière de V2030 pour le projet du parc Champêtre, selon les modalités de la Politique des projets structurants de la MRC du Val-Saint-François.

ADOPTÉE

116-22-04-04

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPIÈTEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE - RIDE DE FILLES

ATTENDU QUE les besoins en stationnement pour la tenue de l'événement Ride de Filles sont plus grands que la capacité d'accueil du stationnement de l'aréna;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter OU de refuser la demande d'empiètement de la voie publique pour la tenue de l'événement Ride de Filles, sur la voie de droite (côté aréna) du boulevard des Cyprès, le 9 juillet 2022 de 9h à 13h;

D'accepter OU de refuser l'intervention des travaux publics, pour la pose de barrières de sécurité.

ADOPTÉE

117-22-04-04

DEMANDE D'APPUI - ORGANISME IRIS-ESTRIE

ATTENDU QUE l'organisme IRIS-Estrie a été affecté considérablement par des coupes de subventions fédérales;

ATTENDU la recommandation du comité des commandites;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser monsieur le maire Pierre Tétrault à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, la lettre d'appui à l'organisme IRIS-Estrie, afin de souligner l'importance de

leurs services dans la communauté sherbrookoise et estrienne.

ADOPTÉE

118-22-04-04

DEMANDE DE COMMANDITE - EXPO RICHMOND

ATTENDU la demande de commandite de Expo Richmond;

ATTENDU la recommandation du comité des commandites;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De refuser la demande de commandite présentée par Expo Richmond.

ADOPTÉE

119-22-04-04

DEMANDE DE DON POUR LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER - DÉJEUNER DU DIRECTEUR (SQ)

ATTENDU la demande de financement déposée par la Fondation québécoise du cancer, en collaboration avec un événement organisé par la Sûreté du Québec;

ATTENDU la recommandation du comité des commandites;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter de faire un don à la Fondation québécoise du cancer, via le Déjeuner du directeur organisé par la Sûreté du Québec, selon le forfait « Patrouilleur », pour un montant de 150 \$.

ADOPTÉE

120-22-04-04

CONGRÈS EN LOISIRS DE L'AQAIRS

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la présence de monsieur Alain Martel, directeur des loisirs, au congrès annuel de l'AQAIRS, qui aura lieu à Rimouski du 10 au 13 mai 2022, pour un coût total de 1 367.00 \$. Ce montant comprend l'inscription au congrès, le transport, les repas et l'hébergement (p.b. 02-701-00-310).

ADOPTÉE

121-22-04-04

GRANDE MARCHÉ - LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

ATTENDU QUE la Grande Marche a pour mission d'encourager les Québécois à adopter de saines habitudes de vie afin que les choix santé deviennent la norme pour les générations de demain;

ATTENDU QUE la Grande Marche est un événement gratuit et ouvert à tous (enfants, adultes, aînés, personnes à mobilité réduite, etc), dont l'objectif est d'inciter les personnes sédentaires à la pratique progressive de l'activité physique;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Valcourt de s'associer au plus important mouvement de santé au Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt appuie la Grande Marche - Grand Défi Pierre Lavoie, qui aura lieu en partenariat avec la Ville de Valcourt le 16 octobre 2022;

D'autoriser monsieur Alain Martel, directeur des loisirs, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, les documents nécessaires à la tenue de cette activité.

De demander la collaboration d'un organisme de la Ville pour l'organisation de l'événement.

ADOPTÉE

122-22-04-04

ADHÉSION ANNUELLE AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adhérer au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2022, pour un montant de 100 \$ (p.b. 02-701-00-421).

ADOPTÉE

123-22-04-04

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU RÉSEAU ENVIRONNEMENT

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De renouveler l'adhésion à l'organisme Réseau Environnement, pour un coût de 290 \$ pour l'année 2022 (p.b. 00-413-01-494)

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

La greffière fait dépôt du rapport sur la gestion contractuelle pour l'année 2021. Le Conseil en prend acte

ADOPTÉE

124-22-04-04

SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

ATTENDU QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022;

ATTENDU QUE l'Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie;

ATTENDU QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards durant la pandémie;

ATTENDU QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

ATTENDU QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

ATTENDU QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

ATTENDU QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la Semaine nationale de la santé mentale, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre Ville en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Initiales du Maire
66
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ADOPTÉE

125-22-04-04

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ
PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19 h 45.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

Me Lydia Laquerre, Greffière